COMMISSION "SECURITE ENVIRONNEMENT" DU ZONING DE TERTRE-HAUTRAGE-VILLEROT

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 21 mai 2026

Présents :

Monsieur Géry PRIMOSIG, D.P.A.-Mons - S.P.W. Directeur - Fonctionnaire Technique, Président
Madame Geneviève FINET, I.D.E.A. Directrice Infrastructures Economiques – MONS
Madame Aurore NICOLAS, DPA – Mons, attachée qualifiée
Monsieur Jérémy BRICQ, ADMINISTRATION COMMUNALE de Saint-Ghislain, Echevin
Madame Anne-Marie BERTONI, LES TROUS VERTS Effective - VILLEROT
Monsieur Christophe LEFEBVRE, LES TROUS VERTS Effectif – HAUTRAGE
Madame Barbara MONTAGNA, « ASBL De Nous » Suppléante – HAUTRAGE
Monsieur Frédéric BOREUX, « ASBL De Nous » Effectif - VILLEROT
Madame Isabelle PHILIPPE, SOS HAUTRAGE ET ENVIRONS Effective – SIRAULT
Monsieur Damien POTTIEZ, SOS HAUTRAGE ET ENVIRONS Effectif – HAUTRAGE
Madame Graziella STINCHEDDU-GILMONT, Riveraine – VILLEROT
Monsieur Frédéric ERGOT, DIRECTION DES RISQUES CHIMIQUES Inspecteur – BRUXELLES
Monsieur Philippe STEVENART, YARA Tertre S.A. HESQ Manager – TERTRE
Monsieur Nicolas VANTYGHEM – IDEA
Monsieur Frédéric HABILS – IDEA
Monsieur Stefaan VERSCHUERE, DE KEGEL ENERGIE - Directeur Général – HASSELT
Monsieur Cédric SWENNEN, VIBRANTZ Technologies – PRINCE - TERTRE.
Madame Nadège Hembise, VIBRANTZ Technologies - PRINCE, Conseillère en Prévention - TERTRE
Madame Rania HAMDI, VIBRANTZ Technologies - PRINCE - TERTRE
Madame Arielle LELEUX, ADMINISTRATION COMMUNALE de Saint-Ghislain, Secrétaire

Excusés :

Madame Laetitia QUENON, PROVINCE DE HAINAUT – SERVICES DU GOUVERNEUR-BUREAU DE SECURITE CIVIL – Responsable de Service – MONS
Madame Isabelle DELBAEN, PROVINCE DE HAINAUT- SERVICES DU GOUVERNEUR-BUREAU DE SECURITE - MONS
Monsieur Damien DEGAND, Riverain – HAUTRAGE
Monsieur Nicolas BIAMONT, OILCO Directeur Général – HAUTRAGE
Madame Marina MICHELON, Riveraine – TERTRE
Monsieur Jean-Paul RENIER, ADMINISTRATION COMMUNALE Planu de Saint-Ghislain
Monsieur Jean-Luc COLLARD, RENEWI BELGIUM Site Manager – VILLEROT
Madame Christine DUBOIS, « ASBL De Nous » Suppléante – HAUTRAGE
Monsieur Guy LELOUX, Riverain - BAUDOUR
Monsieur Fessel BENJELLOUN, RAM - S.P.W. Référent Technique – NAMUR
Madame Marie-Laurence HANSSENS, « ASBL De Nous » Effective - SIRAULT
Monsieur Didier LEMAIRE, VIBRANTZ Technologies - PRINCE, Directeur - TERTRE
Monsieur Michel WARZEE, YARA Tertre S.A. Plant Manager – TERTRE
Monsieur François TERLINCK, YARA Tertre S.A., Conseiller en prévention - TERTRE

Invités : Monsieur Vincent LEBRUN - SPW – Direction des Eaux souterraines NAMUR

Premier point :
Accueil, approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Le président ouvre la séance

En l'absence de remarque, le procès-verbal de la réunion du 19/03/2026 est approuvé et peut être rendu public sur le site de la Ville.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. Accueil : présences, approbation du procès-verbal de la réunion précédente, rappel du calendrier des prochaines réunions pour l'année 2026 ;
2. Dernières nouvelles, autorisations, projets, incidents, nuisances.
3. Fonctionnement, prochain ordre du jour.
4. Présentation de Mr Lebrun du SPW – Direction des Eaux souterraines – Namur.
5. Divers

Le calendrier 2026 des réunions de la Commission "Sécurité Environnement" du zoning est fixé d'un commun accord comme suit :

> **-le jeudi 24 septembre 2026** à 18 heure maison de la citoyenneté **salle du grenier 1er étage, dans le Parc communal de Baudour.**
> **-le jeudi 03 décembre 2026** à 18 heure maison de la citoyenneté **salle du grenier 1er étage, dans le Parc communal de Baudour.**

La séance débute par le **quatrième point** inscrit à l'ordre du jour, à savoir la présentation de Monsieur Vincent Lebrun, du SPW – Direction des Eaux souterraines.

Le support de présentation est annexé au présent procès-verbal.

Monsieur Lebrun présente l'état de la nappe phréatique située sous le zoning de Tertre–Hautrage–Villerot.
À la suite de l'installation de trois nouveaux piézomètres destinés à assurer le suivi des zones de pollution de la nappe, les résultats des mesures montrent qu'aucune migration de la pollution n'a été observée. La situation est actuellement considérée comme stable, ce qui constitue un élément rassurant. Il souligne toutefois que la poursuite du suivi et de la surveillance demeure nécessaire afin de confirmer cette stabilité dans le temps.

Concernant l'entreprise Vibrantz, la gestion du risque est actuellement en cours. Les différents tests réalisés à ce jour donnent des résultats satisfaisants et ne mettent en évidence aucune aggravation de la pollution historique. Des mesures de contrôle et de suivi continueront à être mises en œuvre afin de surveiller l'évolution de la situation.

S'agissant des PFAS, ces substances proviennent notamment des schistes de terrils, des mousses anti-incendie et d'autres sources potentielles. En raison de leur forte mobilité,

elles se dispersent facilement dans les eaux, ce qui justifie une vigilance particulière et un suivi régulier de leur présence dans le milieu.

Questions/réponses :

M. Pottiez souhaite comprendre pourquoi les concentrations en PFAS mesurées dans la Haine semblent plus élevées au niveau de la commune d'Hensies.

M. Lebrun explique qu'au regard des nombreux rejets dans la Haine, notamment sur le tronçon compris entre Mons et la frontière française, il est particulièrement difficile d'identifier avec précision l'origine d'une pollution. Il précise que cette situation est rendue plus complexe par les caractéristiques des PFAS, qui sont des substances très mobiles : elles se dispersent facilement dans les eaux, sont soumises à des phénomènes de dilution et peuvent être transportées sur de longues distances. Il ajoute qu'il convient également de tenir compte des pollutions historiques liées aux remblais miniers et aux terrils.

M. Pottiez demande ensuite si les entreprises Reilly Chemicals et Advachem constituent des sources de PFAS.

M. Lebrun répond que non. Il indique que des sources de PFAS ont en revanche été identifiées en Flandre, notamment au sein de l'entreprise 3M, dans certaines papeteries, ainsi que dans des entreprises du secteur textile et de la fabrication d'extincteurs.
Il précise qu'en Wallonie, il n'y a pas de producteurs de PFAS, mais uniquement des utilisateurs. À titre d'exemple, il cite les mousses anti-incendie, utilisées exclusivement à des fins de sécurité afin de limiter les risques en cas d'incident.

M. Ergot ajoute que la réglementation est actuellement en cours d'évolution afin de modifier la composition des mousses anti-incendie et de réduire l'utilisation des substances concernées.

M. Pottiez souhaite connaître l'évolution des flux d'eau souterraine depuis l'arrêt du pompage dans la nappe par la Société flamande des eaux.

M. Lebrun explique que l'écoulement naturel des eaux souterraines est orienté vers la Haine, puis en direction de la France. Il précise que, bien que les puits ne soient plus exploités par la Société flamande des eaux, ceux-ci continuent à faire l'objet d'une surveillance régulière. À ce jour, un puits peu profond, exempt de pollution, demeure en exploitation.

En conclusion, **M. Lebrun** indique que les entreprises implantées dans le zoning de Tertre poursuivent les opérations de dépollution ainsi que les contrôles réglementaires qui leur incombent. Le Service public de Wallonie assure, pour sa part, une surveillance globale et continue de la nappe. Au vu des résultats disponibles, la situation ne suscite pas d'inquiétude particulière et le réseau de surveillance actuellement en place est considéré comme adéquat. Il précise enfin que ces éléments ont été portés à la connaissance du Ministre compétent.

Deuxième point:
Dernières nouvelles: autorisations, projets, incidents, nuisances

Chaque entreprise fait part des informations concernant son entreprise. Les différentes contributions reçues sont compilées ci-dessous, suivi des remarques en séance :

Yara (P Stevenart)

Sécurité :

Nous avons eu un accident de travail avec arrêt depuis la dernière commission. Un employé de l'unité de granulation s'est blessé au niveau du poignet gauche en débouchant un couloir vibrant. L'opérateur a eu son poignet coincé entre le bloc qu'il portait et la rambarde du garde-corps. Il a reçu un certificat médical d'une durée de 3 semaines (petit os du poignet cassé).

Nous avons réalisé le 1/04 un exercice du plan d'urgence qui a demandé la participation des pompiers, de l'équipe du plan d'urgence de Yara Tertre et de la société Infrabel. Cet exercice simulait une fuite d'ammoniac sur un wagon d'ammoniac plein en attente de déchargement. La communication et l'exercice se sont bien déroulé et il a permis de mettre à jour le scénario d'urgence en question et la gestion de la salle de crise.

Nous avons réalisé notre journée santé, sécurité le 28/04 avec la participation de nos contractants. Les équipes se sont réunies pour célébrer la journée en prenant le temps de réfléchir et de renouveler leur engagement envers ce qui compte le plus : assurer notre sécurité et celle de nos collègues. Le thème de cette année, « Gérer les risques : opter pour la sécurité », nous rappelle que la sécurité repose sur les décisions que nous prenons chaque jour. Du message de la direction aux 11 ateliers programmés (cybersécurité, consignation électrique & mécanique, formation wagon, …), cette journée a mis en avant l'importance de la gestion de la sécurité au niveau de nos activités de production.

Environnement :
Plainte(s) :
Aucune plainte reçue depuis la dernière commission.

Permis d'environnement (mise à jour)
Bruit :

- Uhde 2 : étude pour la réduction du bruit en cheminée (évaluation des impacts et des coûts)
- Modyva va effectuer une nouvelle campagne de mesures pour évaluer les résultats des travaux effectués
- Uhde 3 : étude en cours pour le silencieux mise à l'air vapeur

Station d'épuration (message de Trevi) :

- La station d'épuration fonctionne très bien. La société Trevi souhaite réaliser une présentation lors de la prochaine commission.

Pollution de sol :

- Les projets d'assainissement des panaches de pollution eau/sol de la phase I sont en cours : le dossier de demande d'autorisation a été déposé à la DAS. Les discussions sont en cours avec la DAS et nous attendons l'accord de la DAS sur le plan déposé.

Air

- *Rien à signaler*

Projets Seveso :

- Les nouveaux quais de déchargement d'ammoniac sont opérationnels depuis le début du mois de mai et le déchargement d'ammoniac s'effectue complètement depuis les nouvelles infrastructures.
- Yara Tertre continue les études pour pouvoir transférer l'ammoniac chaud vers le stockage cryogénique qui était alimenté auparavant par l'unité d'ammoniac.

Transformation de l'usine :

La transformation du site de Yara Tertre continue. Nous sommes entrés dans la phase de mise en application du plan à partir du mois d'octobre 2025. Pour rappel, l'organigramme 2026 a été partagé aux collègues et aux délégations syndicales. Les collègues impactés par la transformation quittent l'entreprise suivant le planning validé avec les diverses parties.

Actualités :
Yara Tertre a passé, pendant la semaine 20, un audit de re-certification ISO concernant la sécurité, l'environnement, la qualité & l'énergie. L'audit s'est bien déroulé en présence de la société DNV.

Depuis l'arrêt planifié ('turnaround') au niveau du secteur "Acides et nitrates" de l'année dernière, les différentes unités de production disponibles sont en service.

Questions/réponses :

M. Pottiez indique qu'après une période d'accalmie, il constate à nouveau des nuisances sonores.

Yara explique qu'un dysfonctionnement est récemment survenu au niveau d'un dégazeur et que les interventions nécessaires sont actuellement en cours afin d'y remédier. Il précise toutefois que les principales sources de bruit de l'entreprise sont actuellement à l'arrêt et que, de manière générale, la situation acoustique est en voie d'amélioration.

Mme Philippe profite de cette réunion de la commission pour lancer un appel aux suppléants représentant les riverains qui souhaiteraient rejoindre le comité d'accompagnement de Yara Tertre.

De Kegel Energy (Stefaan Verschuere/ Julien Hulot)

- Exploitation : pas d'activité opérationnelle – aucun incident
- Assainissement : révision du projet d'assainissement en cours
- Mises à jour programmée des données relatives à l'eau souterraine
- Le démantèlement du cracking est réalisé.

Oilco (Nicolas Biamont)

A ce jour, nous n'avons aucun accident de travail à déplorer ce qui nous permet de maintenir nos taux de fréquence et gravité à un niveau de 0 et ce depuis 2021.
Les volumes collectés et reçus depuis le mois de janvier sont légèrement supérieurs à notre budget 2026 ainsi qu'aux volumes de 2025.
Par contre, en termes financiers, la dégradation du marché de l'huile au niveau mondial initiée au début du second semestre 2025 s'est poursuivie en impactant négativement nos résultats au 1er trimestre. La remontée des cours du pétrole devrait cependant nous permettre d'atteindre temporairement nos objectifs sur les second et troisième trimestres.

Vibrantz Minerals (Cédric Swennen/Rania Hamdi/ Nadège Hembise)

1. Sécurité

1.1. Accident le 05/04

La victime était dans un chariot élévateur et il avait sa poche qui était accrochée à la manette de réglage du dossier. Lorsque ce dernier a voulu descendre du chariot élévateur, il a ressenti une vive douleur au niveau de sa jambe et de sa hanche. Il a été transporté à l'hôpital où on lui a fait une radio qui a confirmé que rien n'était cassé.

1.2. Visite du SPF emploi- SEVESO

Le sujet de la visite concerne la limitation de libérations accidentelles. Nous avons suivi le référentiel mis à notre disposition et une visite de site à été réalisée. Le rapport est attendu pour la semaine

1.3. Rédaction du rapport de sécurité

Dans le cadre de la législation seveso, nous devons réaliser un rapport contenant des analyses de risque sur les fuites éventuelles de nos produits

2. Environnement

Mesures d'émissions et analyses :

- Le PISOE et le REIWA ont été transmis dans les délais (mars 2026).
- AIR – Emissions canalisées : Analyses réalisées par SGS. Audit des points de mesure réalisé par SGS (rapport attendu en juin). Plan d'action pour nouvelle VLE 2026 commandé à Sense Environnement.
- AIR – Emissions diffuses : Campagne de mesures temporaire d'air ambiant commandées à ISSEP. Installation de points de mesure permanents à commander à ISSEP.
- ENERGIE : Rapport des consommations 2025 finalisé. Analyses des mesures court-terme planifiée pour fin 2026.
- EAU SOUT : mesures du Piipes variables. Réunion à solliciter avec SPW-DESO.
- CET : analyse de la fraction soluble des déchets. Offre reçue pour analyse complète des déchets mis en CET.
- DURABILITE : Rapport de durabilité Vibrantz 2025 finalisé.

Autorisations :

- PERMIS - Le renouvellement de notre permis d'environnement est en cours d'instruction (avis sur recours attendue pour début juin-juillet). Des modifications de registre ont entre-temps été transmises pour l'installation de nouvelles cuves CO2 et un évaporateur de nos eaux de bassins.
- DPC : La visite de la DPC en février pour nos CET nous demandait de transmettre un calendrier d'élaboration de nos différentes études pour avril (fait), ainsi qu'un avis d'un organisme de contrôle sur la gestion de nos flux pour juin (organisme de contrôle mandaté). La visite des installations de production est planifiée au S2 2026.
- SOL : Le plan d'assainissement de nos CET partie nord est finalisé dans son avant-projet (scénarios). Son introduction est planifiée pour décembre 2026 (demande de report de délai faite au SPW).
- SOL : Les études de sol (étude combinée) pour nos zones de production sont finalisées. Le dépôt du rapport est planifié en juin prochain.
- AIR – Emissions diffuses : PRED commandé à Sense Environnement.
- AUDIT : Vibrantz Corp. certifié Ecovadis Bronze.
- AUDIT : Une démarche pour obtenir la certification EMAS pour nos CET a été initiée. Nous prévoyons la certification via Vinçotte pour le T4 2026.

Gestion :

- Equipe environnement : engagement d'un technicien environnement (suivi mesures et analyses, surveillance).
- SME : outil de coordination des actions implémenté. Plan d'action pluri-annuel transmis au SPW.
- Riverains : pas de plainte reçue au T2 2026.

3. Informations complémentaires

À la suite d'un départ en pension, nous avons pu accueillir une nouvelle Quality assurance manager et de plus, nous avons accueilli un ingénieur de production qui vient étoffer notre service de production. Une stagiaire du Forem-Environnement a été accueillie en avril-mai pour préparer la démarche de certification Emas. Au vu de la qualité de son travail, elle est engagée pour compléter l'équipe environnement durant les 6 prochains mois.

Nous avons fait la mise en service d'un système d'évaporation et nous avons deux nouvelles cuves de CO2 que nous avons également mis en service.

Renewi (M. Jean Luc Collard) /

Advachem (Mardeen.Benjamin) /

Concernant la société ADVACHEM, il est convenu qu'un courrier recommandé lui sera adressé afin d'attirer son attention sur son absence aux réunions de la commission depuis plusieurs années. Bien que la participation ne soit pas obligatoire, celle-ci est vivement souhaitée, ces réunions constituant un lieu privilégié d'échange, de dialogue et d'information entre les différents acteurs concernés.

Troisième point :

Fonctionnement, Prochain ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion du 24.09.2026 sera donc le suivant :

1. Accueil : présences, approbation du procès-verbal de la réunion précédente, rappel du calendrier des prochaines réunions pour l'année 2026 ;
2. Dernières nouvelles, autorisations, projets, incidents, nuisances.
3. Fonctionnement, prochain ordre du jour.
4. Divers

Les points complémentaires éventuels doivent parvenir à Mme Leleux, amt@saint-ghislain.be, au plus tard un mois avant la réunion, le cas échéant ils seront intégrés dans les divers.

Remarque : Un e-mail sera envoyé à la société TREVI afin d'organiser une présentation de la STEP en septembre ou en décembre 2026.

Cinquième point :
Divers

Il n'y a pas de divers

Le Président remercie l'ensemble des participants et clôture la séance.